



APPLICATION DE LA LOI SUR L'ACCÈS QUÉBÉCOISE POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES OBLIGATIONS ET LEUR APPLICATION PAR LE PERSONNEL D'UN CORPS DE POLICE

Formatrice : M^{me} Aline Pelletier, CRHA, inspectrice retraitée et conseillère en AIPRP, AAPI

PRÉSENTATION DU CONTENU DE LA FORMATION

Pour une connaissance minimale des enjeux liés aux demandes d'accès à l'information dans un corps de police, leur traitement transparent et une prise de décision conforme aux exigences de la Loi sur l'accès!

Clientèle visée | Cette formation s'adresse à tous les employés et les gestionnaires d'un corps de police, civils ou policiers, dont les tâches requièrent une connaissance générale des exigences de la Loi sur l'accès ou qui ont un rôle et des responsabilités nécessitant qu'ils soient en mesure de recevoir et de traiter une demande d'accès à un renseignement ou à un document détenu par le corps de police et, le cas échéant, d'adresser une telle demande au responsable de l'accès désigné par la direction.

Objectifs généraux | Cette formation vise l'acquisition par l'employé ou le gestionnaire d'un minimum de connaissances générales sur les exigences légales et administratives en accès aux documents et en protection des renseignements personnels. Elle contribue également à créer de bons réflexes face aux différentes situations rencontrées et de favoriser des pratiques respectueuses de la protection des renseignements personnels détenus.

Approche pédagogique | Cette approche est ponctuée d'analyses de cas réels et pertinents propres aux documents et aux activités opérationnelles d'un corps de police de même qu'aux risques qui peuvent en résulter. Cette approche pratique vise ainsi une application immédiate des notions exposées dans l'exercice des responsabilités de l'employé. Par cette approche, l'employé sera en mesure de distinguer une demande d'information accessible d'une demande d'accès au sens de la Loi sur l'accès.

DIFFUSION PAR VISIOCONFÉRENCE

2021	25 mai	9 h à 16 h 30
------	--------	---------------

La plupart des cours offerts dans notre programme de formation continue peuvent être diffusés en milieu de travail. Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Denis Bérubé, conseiller expert en AIPRP, 418 624-9285 | dberube@aapi.qc.ca.